

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 JUIN 2022

Les membres du Conseil municipal se sont réunis le lundi 13 juin 2022 à 20 heures 30 à la mairie, suite à la convocation légale qui leur a été adressée le 07 juin 2022 par voie dématérialisée, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le 07 juin 2022 conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Ghislaine DELRIEU, Maire de Roffiac.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2022
2. Approbation d'une décision prise par Madame le Maire en vertu des délégations du Conseil municipal
3. Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du dispositif Bonus Ruralité, pour la réhabilitation du bâtiment abritant l'ancienne cantine et un logement communal
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre du Programme d'Amendes de Police 2022 pour la réfection de la voirie communale entre Liozargues et Rivet
5. Biens de la section de Mons, le bourg, Luc : affectation des lots vacants
6. Devis pour la réalisation du site internet de la commune
7. Préparation de l'inauguration des travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Gal
8. Questions diverses

Étaient présents à cette réunion :

Mesdames Ghislaine DELRIEU, Murielle BENEZIT, Magali MARTRES, Nathalie REGIMBAL
Messieurs Julien LOUBEYRE, Maxime ALET, Fabrice BUCHON, Florian CHARTIER, Pierre CHAULIAC, Thierry CUSSAC, François ESCHALIER, Hervé LAGARDE, Emmanuel REY, VERDIER Sébastien

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :

Monsieur Florian CHARTIER arrive entre le rapport n° 1 et le rapport n° 2

Madame le Maire ouvre la séance et constate, après l'appel nominal, que le quorum est atteint.

Madame Magali MARTRES est nommée secrétaire de séance.

Rapport n°1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2022

Le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2022 est approuvé.

Approuvé à l'unanimité – Florian CHARTIER absent

Rapport n°2 : Approbation d'une décision prise par Madame le Maire en vertu des délégations du Conseil municipal

Le Conseil municipal prend acte de la décision prise par Madame le Maire d'ester pour saisir le Tribunal Administratif de Lyon d'un recours en annulation à l'encontre du Schéma Régional des Carrières (SRC) d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la décision du Préfet de Région en date du 30 mars 2022 valant rejet du recours gracieux du 3 février 2022

Approuvé à l'unanimité

Rapport n°3 : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du dispositif Bonus Ruralité, pour la réhabilitation du bâtiment abritant l'ancienne cantine et un logement communal

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Bonus Ruralité à hauteur de 40% de 107 033.40 €.

Approuvé à l'unanimité

Rapport n° 4 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre du Programme d'Amendes de Police 2022 pour la réfection de la voirie communale entre Liozargues et Luc

Le Conseil municipal adopte le projet de réfection de la voie communale n° 11 entre Liozargues et Ussel pour un montant de travaux s'élevant à 113 018.80 € HT. Il décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre du Programme d'Amendes de Police 2022 à hauteur de 25 %.

Approuvé à l'unanimité

Rapport n° 5 : Biens de la section de Mons, le bourg, Luc : affectation des lots vacants

Suite à un arrangement entre les agriculteurs de la section de Mons, le bourg, Luc, la parcelle ZH 4 lot 1 est affectée à Monsieur DALLE Didier et la parcelle ZH 4 lot 2 à Monsieur DELORME Patrice pour l'année 2022. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à établir, signer et faire exécuter les contrats d'occupation précaire correspondants.

Approuvé à l'unanimité

Rapport n° 6 : Devis pour la réalisation du site internet de la commune

Madame le Maire présente les devis de la société ALTAPROD basée à Laroquebrou pour la réalisation du site internet de la commune. Le Conseil municipal souhaite que d'autres devis soient demandés à d'autres prestataires afin de pouvoir comparer. Le sujet sera abordé à nouveau lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Rapport n° 7 : Préparation de l'inauguration des travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Gal

Les membres du Conseil municipal ont commencé à réfléchir à l'organisation de l'inauguration des travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Gal qui devrait avoir lieu à l'automne. La commission événementielle se réunira prochainement pour travailler sur le déroulement de cet événement.